

7 - FINANCES LOCALES

7.1. - Décisions budgétaires

7.1.2 - Délibérations afférentes aux actes budgétaires

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le jeudi 23 mars 2023 à vingt heures trente, le CONSEIL MUNICIPAL, dûment convoqué par lettre du 17 mars 2023 transmise de manière dématérialisée ou, si les conseillers municipaux en font la demande, adressée par écrit à leur domicile ou à une autre adresse, s'est réuni salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Patrick PÉNIGUEL, Maire.

Tous les membres étaient présents à l'exception de Messieurs Cédric BARBIN et Martin GÉRAULT.

Mesdames Marinette BURLETT et Magali BARBOT ainsi que Monsieur Ludovic PLESSIS étaient excusés.

Monsieur Michel MERIENNE, arrivé en séance à 20h55, n'a pas participé aux votes des délibérations n°DE_2023_23_M_01 à DE_2023_23_M_04 et a participé aux votes des délibérations n° DE_2023_23_M_05 à DE_2023_23_M_21.

Date de convocation : 17 mars 2023
Date d'affichage : 17 mars 2023
Date d'affichage de la délibération : 24 mars 2023

Pouvoirs :**Madame Marinette BURLETT à Monsieur Patrick PÉNIGUEL****Madame Magali BARBOT à Madame Hélène LE GUEN-GLET****Monsieur Ludovic PLESSIS à Monsieur Etienne CAMPENS**

En application des dispositions de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Président de séance demande au CONSEIL MUNICIPAL de bien vouloir l'autoriser à se faire assister de Monsieur Hugo LE ROUX, Directeur Général des Services.

Monsieur Thierry DENIAU, Conseiller Municipal, a été désigné Secrétaire de Séance, fonction qu'il a acceptée.

DE 2023 23 M 11**AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE
2022 SUR L'EXERCICE 2023**

- BUDGET GÉNÉRAL**
- BUDGET MAISON DE SANTÉ
PLURIDISCIPLINAIRE**
- BUDGET COMMERCES DU CENTRE-VILLE**
- BUDGET LOTISSEMENTS**

- BUDGET GÉNÉRAL

RESULTAT D'EXECUTION DE FONCTIONNEMENT

EXERCICE ANTERIEURS	A	50 209,80
EXERCICE ARRETE	B	676 087,12
SOIT RESULTAT		
A + B	C	726 296,92

BESOIN DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

EXERCICE ANTERIEURS	A	589 625,05
EXERCICE ARRETE	B	<u>211 705,36</u>
	D	801 330,41
dépenses Restes à réaliser		364 134,81
recettes Restes à réaliser		265 741,24
résultat des restes à réaliser	E	- 98 393,57
SOIT RESULTAT		
D + E	F	702 936,84

AFFECTATION

AFFECTATION EN RESERVES CPTE 1068	300 000,00
AFFECTATION EN EXCEDENT REPORTE 001	801 330,41
AFFECTATION EN EXCEDENT REPORTE 002	426 296,92

pour mémoire au BP 001 investissement (recettes)	801 330,41
pour mémoire au BP 1068 investissement (recettes)	300 000,00
pour mémoire au BP 002 fonctionnement (recettes)	426 296,92

- BUDGET MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE

RESULTAT D'EXECUTION DE FONCTIONNEMENT

EXERCICE ANTERIEURS	A	0 €
EXERCICE ARRETE	B	108 027,11 €
SOIT RESULTAT A AFFECTER		
A+ B	C	108 027,11

BESOIN DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Déficit n-1		-	103 112,78
		-	<u>4 202,49</u>
solde de la section d'investissement	D	-	107 315,27

dépenses Restes à réaliser			Néant
recettes Restes à réaliser			Néant
résultat des restes à réaliser	E		Néant

AFFECTATION

BESOIN A COUVRIR	D+E	F	107 315,27
affectation complémentaire (le cas échéant)			
total			107 315,27

AFFECTATION EN RESERVES CPTÉ 1068

107 315,27

AFFECTATION EN EXCEDENT REPORTE 002

711,84

pour mémoire au BP 001 investissement (dépenses)	107 315,27
pour mémoire au BP 1068 investissement (recettes)	107 315,27
pour mémoire au BP 002 fonctionnement (recettes)	711,84

- BUDGET COMMERCES DU CENTRE-VILLE**RESULTAT D'EXECUTION DE FONCTIONNEMENT**

EXERCICE ANTERIEURS	A	0 €
EXERCICE ARRETE	B	82 879,69 €
SOIT RESULTAT A AFFECTER		
A+ B	C	82 879,69

BESOIN DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Déficit n-1		-	67 156,54
		-	<u>12 002,29</u>
solde de la section d'investissement	D	-	79 158,83

dépenses Restes à réaliser			Néant
recettes Restes à réaliser			Néant
résultat des restes à réaliser	E		Néant

AFFECTATION

BESOIN A COUVRIR	D+E	F	79 158,83
affectation complémentaire (le cas échéant)			
total			79 158,83

AFFECTATION EN RESERVES CPTÉ 1068	79 158,83
AFFECTATION EN EXCEDENT REPORTE 002	3 720,86

pour mémoire au BP 001 investissement (dépenses)	79 158,83
pour mémoire au BP 1068 investissement (recettes)	79 158,83
pour mémoire au BP 002 fonctionnement (recettes)	3 720,86

- BUDGET LOTISSEMENTS

RESULTAT D EXECUTION DE FONCTIONNEMENT

EXERCICE ANTERIEURS	A	367 908,47
EXERCICE ARRETE	B	- 0,45
SOIT RESULTAT A AFFECTER		
A+ B	C	367 908,02

BESOIN DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Déficit n-1		- 874 868,39
		<u>589 756,72</u>
solde de la section d'investissement	D	- 285 111,67
dépenses Restes à réaliser		Néant
recettes Restes à réaliser		Néant
résultat des restes à réaliser	E	Néant

AFFECTATION

BESOIN A COUVRIR	D+E	F	285 111,67
affectation complémentaire (le cas échéant)			
total			285 111,67

AFFECTATION EN RESERVES CPTÉ 1068	
AFFECTATION EN EXCEDENT REPORTE 002	367 908,02

pour mémoire au BP 001 investissement (dépenses)	285 111,67
pour mémoire au BP 1068 investissement (recettes)	
pour mémoire au BP 002 fonctionnement (recettes)	367 908,02

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver l'affectation des résultats de l'exercice 2022 pour chaque budget tels que présentés ci-dessus.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le compte de gestion de chacun des budgets -principal et annexes- de l'exercice 2022,

Vu l'avis de la commission Finances, réunie le 14 mars 2023,

Article 1 : **APPROUVE** l'affectation des résultats tels que présentés ci-dessus.

Article 2 : **MANDATE** M. le Maire pour prendre toutes les mesures nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération.

Délibération adoptée à l'unanimité.

Pour extrait conforme,
Le Maire



Patrick PÉNIGUEL.

La présente délibération peut, si elle est contestée dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ou de sa notification aux intéressés, faire l'objet des recours suivants :

- recours administratif gracieux auprès de mes services,
- recours contentieux pour excès de pouvoir